

Procès verbal

Le mercredi 17 décembre 2025 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 11 décembre 2025, s'est réunie sous la présidence de Martine AUBRY.

Secrétaire de la séance :

Présents : Martine AUBRY, Cédric GARAT, Cyrille FABRY, Didier RAMAND, Céline PFENDER, Kevin DETAL

Absents : Adeline CAILLET, Ludovic CHAUDRON

Excusés : Eddy LAGARDE, Aurélie GERARD, Florent CHRYSOSTOME

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance,

- Adoption du procès-verbal de la précédente réunion du 16 juin 2025
- Préparation de la soirée d'inauguration du Festival Ma rue prend l'Aire,
- Remise en location du logement n°4, sis 13 rue Ernest Chaudron,
- Réattribution du garage dédié aux logements type F2,
- Parcours Vitrail,
- Convention d'autorisation de passage, d'aménagement et de balisage entre la Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne et la commune pour les sentiers de randonnées - Sans objet ajourné
- Questions diverses.

Monsieur Cédric GARAT est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la précédente réunion du 16 juin 2025.

Délibérations du conseil :

Préparation de la soirée d'inauguration du Festival Ma rue prend l'Aire

L'association Ma rue prend l'Aire a décidé de renouveler son spectacle en 2026 (Pentecôte). La commune a été choisie pour organiser la soirée d'inauguration du vendredi 22 mai 2026.

Sont prévus l'inauguration, un spectacle et le verre de l'amitié.

Des ateliers décorations seront organisés pour décorer le village en lien avec les habitants, les

associations, les centres de loisirs, la Résidence La Vigne...

Remise en location du logement n°4, sis 13 rue Ernest Chaudron

Madame Le Maire rappelle les réunions de travail auxquelles les conseillers municipaux ont participé, concernant la réhabilitation de la mairie et des cinq logements communaux:

- Le mardi 2 septembre 2025 : audition des trois candidats les mieux disants pour la maîtrise d'œuvre,
- le vendredi 24 octobre 2025 : présentation du diagnostic par le Groupe Acanthe,
- le 5 décembre 2025 : présentation de l'avant projet sommaire.

Au cours de ces réunions, il apparaît nécessaire de réaliser les travaux en site inoccupé. Il sera nécessaire de reloger les locataires.

Madame Léa GESCHWINDENHAMMER a dénoncé son bail pour le logement n° 4 sis 13 rue Ernest Chaudron, le 8 décembre dernier.

Madame Le Maire propose de ne pas remettre en location ce logement afin de proposer une solution de relogement aux locataires du bâtiment en travaux.

Le coût pour la commune serait de 2 239 euros par an:

Montant du remboursement de l'emprunt par an: 16 387 euros

Montant des loyers encaissés par an déduction faite du 4ème loyer : 14 148 euros.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Réattribution du garage dédié aux logements type F2

Monsieur DELORME, locataire du logement 2 Bis rue Grande bénéficie de la moitié du garage avec Monsieur GARCIA, locataire du logement 2 Ter rue Grande.

Monsieur DELORME, n'ayant plus l'utilité du garage, il accepte que sa quote-part soit reprise par Monsieur GARCIA.

Monsieur GARCIA a été prévenu que les garages feront partis du projet de réhabilitation du bâtiment communal.

Le Conseil Municipal accepte et autorise Madame Le Maire à signer des avenants à chaque bail dans ce sens.

Parcours Vitrail

Monsieur Vincent ADELUS, délégué artistique de l'Esperluette, qui souhaite organiser sur notre territoire un nouveau Parcours Vitrail d'Hiver de fin janvier au 30 mars (fin de l'heure d'hiver) à contacter la Communauté de communes de l'Aire à l'Argonne. Les modalités principales en sont :

- dispositif innovant autant que simple,
- mise en lumière tous les soirs à 17h dès la nuit tombée,
- matériel puissant et peu consommateur d'énergie (led) branché sur de simples prises,
- apporté et mis en place par l'organisateur, l'association l'Esperluette(&),

- pénombre créée autour de l'église pour maximiser l'effet produit,
- matériel mis à disposition gracieusement par l'association,
- contribution de 400€ demandée à la commune pour l'ensemble de la manifestation, plus 100€ pour les déplacements.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Questions diverses :

Retrait du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Meuse (SDIS) de son affiliation au Centre de gestion de la Meuse : À la suite du courrier envoyé par le Centre de gestion de la Meuse le 12 décembre 2025, le Conseil Municipal décide de ne pas s'opposer au retrait du SDIS et accepte qu'il mette un terme à son affiliation volontaire au Centre de gestion de la Meuse.

Présentation du devis relatif à la réalisation d'une étude faunistique sur le bâtiment de la mairie avant rénovation : le devis est accepté par les membres du Conseil Municipal.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 14 janvier 2026 à 20 heures pour la présentation de l'avant projet définitif et plan de financement de la réhabilitation du bâtiment communal.

Séance levée à 22 heures

Martine AUBRY
Maire

Cédric GARAT
Secrétaire de séance